

Mobilité étudiante : quelle forme pour quel impact ?

par **Laure Endrizzi**, *Institut Français de l'Éducation (IFÉ) – ENS de Lyon*

<http://www.universite-territoires.org/>

La mobilité étudiante n'est pas une préoccupation nouvelle. Depuis le lancement du programme Erasmus à la fin des années 1980, les premières expériences en matière de crédits capitalisables se sont solidifiées et ont à des degrés variables contribué à moderniser les universités. Les politiques, d'abord concentrées sur la mobilité pour études, favorisent aujourd'hui aussi d'autres formes de mobilité (stage, volontariat, diplôme) et ciblent des publics plus diversifiés (personnels scientifiques et administratifs, enseignants, jeunes en apprentissage, élèves du secondaire). En cohérence avec le Communiqué de Louvain-La-Neuve en 2009, la Commission européenne multiplie les incitations, notamment via son programme Erasmus+ entré en vigueur le 1^{er} janvier dernier, englobant tous les dispositifs antérieurs de mobilité.

Internationalisation sans mobilité ?

La mobilité n'est ainsi plus vraiment un objectif en soi, elle devient un instrument pour internationaliser l'enseignement, pour rendre la recherche plus compétitive, pour développer les partenariats institutionnels,... Et l'essor de cet enseignement supérieur transnational complexifie la donne : il ne s'agit plus seulement d'encourager la mobilité physique des personnes, les programmes de formation deviennent également « mobiles », l'anglais se répand comme langue d'enseignement, les diplômes joints ou doubles se multiplient, les MOOCS promettent de banaliser la virtualisation de modules de formation... Les universités mêmes passent des contrats de franchise, ouvrent des campus délocalisés... Va-t-on dès lors voir les flux de mobilité étudiante diminuer significativement dans les prochaines années, au-delà des prévisions démographiques, au profit d'une internationalisation *at home* ?

Si on serait tenté de répondre par l'affirmative, peu de travaux empiriques peuvent étayer cette intuition. Exception notable, une étude récente de l'OBHE (2014, *Transnational education vs international student mobility: Substitutes or distinct markets?*) semble indiquer que les deux approches n'entrent pas véritablement en concurrence : dans le cas présenté, l'attractivité du Royaume-Uni ne pâtit pas de l'exportation, réelle ou virtuelle, de services de formation dans plusieurs pays d'Asie, sauf quand les services importés servent à palier un déficit du système d'enseignement supérieur local. Autrement dit, quand l'offre locale est suffisante, l'attrait pour la mobilité est plus fort que les formules *at home*. Mais quels bénéfices en tirent-ils ?

Mobilité et employabilité ?

Dans nos sociétés inféodées à l'obligation de résultats, la mobilité étudiante est largement perçue comme un moyen de renforcer l'employabilité des jeunes diplômés sur le marché européen du travail. Cette conviction, tenace, que mobilité et employabilité sont intrinsèquement liées est-elle véritablement fondée ? Dans les années 2000, les enquêtes européennes VALERA et REFLEX (2005) et la Nordic Graduate Survey (2007) ont montré qu'une expérience de mobilité permet d'accéder à des fonctions plus « internationales » (travail ponctuel ou permanent à l'étranger, dans un organisme à forte dimension internationale, usage de langues étrangères...). La valeur professionnelle de cette expérience est apparue plus forte dans les pays d'Europe de l'Est et d'Europe centrale mais globalement moins facile à valoriser dans le cas d'une mobilité de diplôme, alors qu'elle tend à s'amenuiser plus vite dans le temps dans le cas d'une mobilité courte. En 2011, une enquête européenne sur l'employabilité des diplômés de masters labellisés Erasmus Mundus (entre l'Europe et des pays tiers) met en évidence la cohésion des promotions et leur potentiel de fonctionnement en réseau, et signale des variations disciplinaires : l'employabilité est meilleure pour les études de santé, plus faible pour les humanités et les arts ; avec un diplôme d'ingénieur, de maths ou de sciences, les jeunes accèdent plus vite à des postes élevés et mieux rémunérés, mais évoluent ensuite lentement. La dernière étude d'impact commanditée par la Commission

européenne (2014, *The ERASMUS Impact Study*) montre que les compétences améliorées lors d'une mobilité Erasmus, au nombre de six (tolérance à l'ambiguïté, curiosité, confiance en soi, sérénité, détermination, vivacité), sont autant recherchées par les employeurs que les compétences liées au domaine professionnel. Les diplômés ayant été mobiles pendant leurs études accèdent ainsi plus facilement à l'emploi, notamment après un stage Erasmus, et le risque de devenir un chômeur longue durée est deux fois plus faible. La probabilité pour que ces mêmes diplômés changent d'employeur est cependant deux fois plus forte que celle d'un étudiant non mobile.

Toutes ces enquêtes permettent d'identifier des profils de jeunes à fort capital migratoire : mobiles pendant leurs études, mobiles dans leur vie professionnelle, enclins à inscrire leurs expériences de mobilité dans une trajectoire de vie. Si bien que cette prégnance de l'individu fragilise la marge de manœuvre véritable des établissements dans l'attraction des étudiants...